

République Française
Ministère de l'Education Nationale
Commission nationale du DELF et du DALF

ATTESTATION DE REUSSITE

DIPLOME D'ETUDES EN LANGUE FRANÇAISE (DELF) 1er DEGRE

Je soussigné(e)
Président du jury pour le Diplôme d'études en langue française
au centre d'examen BUENOS AIRES
atteste que

CORTI, DAMIAN N
Né(e) le 19/11/84 à BUENOS AIRES
N° d'inscription 05400106984

a réussi à l'examen correspondant à l'UNITÉ A1

Fait à

BUENOS AIRES

, le 11/98

Pour le Ministre de l'Education Nationale et par délégation
Le Président du Jury

François DAZINIÈRE
Président du Jury du DELF
à BUENOS AIRES



Le DELF 1er degré est délivré à toute personne
ayant obtenu les 4 unités de contrôle:

- A1 - Expression générale
- A2 - Expression des idées et des sentiments
- A3 - Lecture et expression écrite
- A4 - Pratique du fonctionnement de la langue